



## Actes de l'Atelier régional sur l'Intégration et le Codéveloppement

Cité des associations de Marseille, jeudi 2 décembre 2010

16h – 20h30

**Ouverture** par Hugues LEBARS, administrateur du FORIM et Bérengère MICHELOT, Déléguée migrants M&D

Hugues LEBARS présente le FORIM et retrace l'histoire et la raison d'être de ce réseau qui se trouve à l'origine des « Rencontres nationales sur l'intégration et le codéveloppement » RENAICODE, soutenues financièrement par l'Agence française de développement, le Ministère de l'immigration, de l'identité nationale, de l'intégration et du développement solidaire et la Région Ile de France. Il rappelle la dynamique de régionalisation du FORIM lancée ces dernières années et illustrée par la multiplication des collectifs d'OSIMs aux quatre coins de la France : la région PACA ne doit pas rester en marge de cette dynamique.

Inscrit dans le cadre de cet événement, l'atelier RENAICODE PACA doit déboucher sur des recommandations qui seront portées lors des journées des 16, 17 et 18 décembre prochains à Paris.

Bérengère MICHELOT, souligne que les associations Touiza et Solidarité et M&D ont tenu à ne pas organiser seules cette rencontre : cet atelier constitue en effet l'une des rares occasions pour les OSIMs provençales, d'assurer une visibilité à leurs actions, d'échanger sur leurs pratiques respectives et de formuler des propositions, visant notamment à améliorer leurs rapports avec les collectivités locales et l'Etat français et à trouver de nouveaux moyens de réaliser leurs actions.

Au même titre que M&D et Touiza Solidarité, les 5 autres associations co - organisatrices de ce forum (Id méditerranée, Africum Vitae, Chambre de commerce franco-comorienne, ADFIC, Zingha) sont reconnues comme têtes de réseau d'associations issues des diasporas les plus représentées en PACA (Algérie, Maroc, Tunisie, Comores et Sénégal).

Les représentants de la Ville de Marseille, seule collectivité locale représentée ce soir sont remerciés au passage d'avoir pris le temps de s'associer à cette rencontre, malgré leur implication active sur « la Semaine économique ».

Financé par :



## Table ronde n°1 : Les pratiques actuelles de codéveloppement et leur impact sur l'intégration des migrants

Animateur :

- Said AHAMADA, président de la Chambre de commerce franco-comorienne

Intervenants :

- Bouzid SENNANE, association Id Méditerranée
- Lahoussaine JAMAL, association Migrations et Développement
- François MARCADE, association Touiza Solidarité
- Lazhaar BANANI, Directeur de l'ADFC PACA
- Thérèse BASSE, association ZINGHA

L'atelier s'ouvre avec une mise en relief de l'apport significatif et jusqu'à récemment peu reconnu des migrants, dans leur pays d'accueil, tout autant que dans leur pays d'origine. Si le concept de « Codéveloppement » est quelque peu « à la mode », il ne faut pas oublier que certains acteurs interviennent depuis de nombreuses années, voire des décennies dans le cadre de projets de solidarité internationale ou d'aide à l'intégration.



### [ID Méditerranée: des immigrés algériens mettent leurs savoir-faire et leurs réseaux sur service du développement local, dans leur pays d'origine : par Bouzid SENNANE](#)

Jeune OSIM, créée en 1999, ID Méditerranée a choisi de suivre les traces de Migrations et Développement, en mobilisant des immigrés algériens autour de journées d'échanges franco-algériennes et de projets de développement local en Kabylie. Pour ses fondateurs, une OSIM se doit, pour assurer sa pérennité, de **mobiliser des adhérents parmi et au-delà des immigrés**. Le Codéveloppement, à l'origine, c'était « monter des projets avec peu de moyens », sachant que l'Algérie présente la spécificité de ne pas être un pays dépourvu de ressources financières, bien au contraire. L'Algérie a de l'argent et peut financer des projets avec ses propres moyens. C'est ainsi qu'ID Méditerranée joue principalement un rôle de structuration et de motivation des migrants algériens à travers des **projets fédérateurs, qui portent essentiellement sur du transfert et de la mobilisation de savoir-faire** pour le développement local : le cas du projet de renforcement de la filière cerisier (pour lequel l'association a sollicité cette année un financement PRA/OSIM) illustre bien cette approche.

*Migrations et Développement : de l'infrastructure du développement économique dans la région Souss Massa Drâa (Maroc), par Lahoussaine JAMAL*

M&D est un produit provençal ! Créée par les immigrés marocains victimes de la fermeture d'une filiale de Pechiney, à l'Argentière-la-Bessée en 1986, cette association a eu pour première vocation de doter **d'infrastructures de base** des villages de l'Atlas et de l'anti-Atlas sud-marocain où il n'y avait rien : électrification rurale, adductions d'eau potable, écoles, dispensaires...le tout en collaboration avec des associations villageoises, structures relais mises en place dans un contexte peu favorable au développement de la société civile marocaine. Ce sont **les limites de ce type de projet** qui ont conduit M&D à élargir son champ d'action : comment payer ses factures d'eau et d'électricité, comment financer la scolarité de ses enfants et les soins de santé de la famille si l'agriculture est la seule ressource...dans une région frappée par une sécheresse chronique ? Comment enrayer l'exode rural et l'émigration qui vident la région de ses forces vives ? Dans les années 2000, **l'appui au développement économique**, à travers le tourisme solidaire, la mise en valeur et la commercialisation des productions locales sont susceptibles d'apporter des réponses appropriées, dans une zone connue pour son patrimoine naturel, culturel et ses productions agricoles à fort potentiel de valeur ajoutée telles que le safran, l'argan, l'amande ou l'olivier. Les résultats sont déjà perceptibles : **de plus en plus de jeunes ruraux renoncent à l'émigration, les immigrés et leurs enfants reviennent et investissent sur leurs terres**. Cette évolution a conduit M&D à mettre en place, en partenariat avec l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier une formation baptisée « ECOPTER » qui vise à renforcer les capacités des porteurs de projets économiques ici et là-bas tout en favorisant, sur les 2 rives de la Méditerranée, l'émergence de circuits courts de commercialisation pour les productions agricoles et les services touristiques locaux.

Le rôle de M&D n'a pas seulement été de « faire le développement » avec les associations villageois et les immigrés, mais aussi et surtout d'alerter et de **mobiliser les pouvoirs publics locaux** sur la situation de précarité de sa région d'intervention et ses potentialités pour qu'ils prennent le relais.

Par ailleurs, il est nécessaire, pour avancer, de **favoriser les synergies entre ONG « classiques » et OSIMs** car les savoirs-faires existent des 2 côtés et peuvent se compléter efficacement !



### [Comment faire le lien entre professionnels et élus des 2 rives de la Méditerranée ? Retour d'expérience de Touiza solidarité en Algérie, par François MARCADE](#)

Association marseillaise créée en 1995, Touiza Solidarité est active en Algérie, au Maroc et en Tunisie à travers des projets de renforcement des capacités des acteurs du développement local. Pour ce faire, elle mobilise largement les compétences de la diaspora d'origine algérienne en France.

Un projet pilote et pluri-acteurs est actuellement en cours dans la wilaya de Tizi Ouzou : les compétences d'élus locaux, de membres de chambres consulaires ont été renforcées pour leur permettre de réaliser un diagnostic de leur territoire. C'est sur la base de ce diagnostic que des projets de développement local et de création d'entreprise seront montés. Un système de prêt pour la mise en place de micro-entreprise, adressé aux jeunes et aux femmes a été instauré dans cette perspective. Les immigrés algériens de Paris, Montpellier, Marseille, Lille ont été sensibilisés et mobilisés pour contribuer à ce projet, sous forme de transfert de savoir-faire, d'apport financier ou de réalisation de projets de développement solidaire en partenariat avec des associations locales.

A ce jour, 55 d'entre eux sont intervenus dans le cadre de formations sur l'architecture et l'urbanisme, le bâtiment, la gestion des micro-entreprises et de projet, la gestion de centres d'enfouissement de déchets. 5 d'entre eux ont contribué à l'accompagnement de créateurs d'entreprises.

### [Formation et insertion professionnelle ici et là-bas : exemple de l'ADFIC, par Lazaar BANANI](#)

Spécialiste de la formation et de l'accès à l'emploi pour les publics en difficulté, l'ADFIC ne compte pas seulement à son actif des projets inscrits dans le cadre de la coopération décentralisée vers la Tunisie : elle est également très active en région PACA.

Les financements qu'elle a obtenu auprès de la Région et de l'Union européenne ont facilité la réalisation de projets de formation professionnelle et d'accès à l'emploi, dans les secteurs des métiers de bouche et des services à la personne, sur le gouvernorat de Tunis. Il s'agissait de permettre à des personnes confrontées à des difficultés d'accès à l'emploi de créer leur entreprise là où l'offre de restauration était inférieure à la demande. ... mais « les accords de coopération n'étant pas toujours signés avec ceux qui en ont le plus besoin », et les demandes d'appui étant à la fois importantes et justifiées dans d'autres régions, l'ADFIC a souhaité élargir son intervention au-delà du gouvernorat : pour contourner ***l'obstacle de « la zone de coopération décentralisée de la Région »***, l'ADFIC a continué à organiser ses formations sur le gouvernorat de Tunis en y intégrant des stagiaires originaires d'autres provinces.

### [Plaidoyer de l'association ZINGHA : pour une reconnaissance des apports culturels et économiques de l'Afrique subsaharienne et pour une intégration de la Culture, en tant que contributive au développement local : par Thérèse BASSE](#)

Pourquoi s'obstiner à « ***enfermer l'Afrique dans la case « humaine »*** ? C'est pour lutter contre ce positionnement persistant de certains bailleurs et collectivités vis-à-vis des pays africains que l'association Zingha s'implique sur des projets mettant ***la culture au service du développement local***. L'Afrique, qui renferme de nombreux savoirs et savoir-faire, ne peut plus rester un « faire-valoir » de

la « générosité des pays du nord ». Les stratégies nationales et internationales déployées dans le domaine de l'éducation, qui favorisent l'éducation de base sans prendre en compte l'enseignement supérieur, outil fondamental de formation des élites est révélateur en ce sens ; de même, notre Région développe une coopération économique avec des pays d'Asie, du Maghreb ou d'Amérique du sud...mais se limite à une aide « humanitaire » vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne.

Dans un autre domaine, les œuvres artistiques africaines mériteraient d'être mieux mises en valeur et diffusées, comme c'est le cas, depuis longtemps aux Etats-Unis.

L'association ZINGHA s'efforce à travers ses actions de **faire évoluer les mentalités** (organisation de séjours solidaires sur des thèmes culturels et spirituels, organisation de temps d'échanges entre régions) et invite ses pairs à **travailler sur les « gouvernements africains »** afin de modifier leur regard sur l'art des pays qu'ils dirigent (combien de dirigeants africains exposent, chez eux des œuvres d'art africain ?).



Interventions de l'animateur et du public :

**L'approche Codéveloppement présente l'intérêt de ne pas s'appuyer sur l'imposition du développement au Sud par le Nord** : les migrants jouent un rôle de passerelle. Leur connaissance des problématiques de développement, des mentalités, de rouages institutionnels dans leur pays d'origine conjuguée aux compétences et expériences acquises dans leur pays d'accueil sont autant d'atouts pour accroître la pertinence et l'efficacité de l'aide.

Par ailleurs, chacun mène ses actions de lobbying dans son coin alors que l'union renforcerait l'impact de ces actions.

Le développement local n'est pas seulement une réponse aux demandes locales, il consiste surtout à **développer les ressources de la zone ciblée**

Pour certains, **la condition même du migrant**, la **dette** qu'il a contractée vis-à-vis de ceux qui l'ont choisi ou aidé pour partir constitue un moteur important de l'engagement dans des projets de développement vers le pays d'origine ; pour d'autres, l'implication du migrant dans les actions de codéveloppement fait plutôt écho à son sens de la **responsabilité** vis-à-vis de son pays d'origine et des proches qu'il laisse derrière lui.

Concernant l'apport de l'Afrique : certains contestent l'idée selon laquelle les arts africains seraient insuffisamment reconnus en France ; la diffusion à large échelle d'œuvres de grands écrivains africains tels que Léopold Sedar Senghor en témoigne.

Quoi qu'il en soit, et d'une façon plus générale, **il est important que les migrants établissent le lien entre culture et patrimoine et participent au changement des mentalités des dirigeants de leur pays d'origine**. Le développement n'est pas seulement affaire d'argent, mais aussi d'évolution des consciences ; au Maroc, l'Etat délaisse également le patrimoine !

Ce qui rassemble les participants à cette rencontre, et les OSIMs en général, c'est cette volonté d'approche de développement alternatif qui permette une meilleure mise en relation de l'offre de développement avec les besoins locaux. **L'aide au développement n'est pertinente et utile que si elle s'appuie sur l'identité et les ressources spécifiques du territoire d'intervention.**

...mais avec quels moyens et dans quel cadre ?

## Table ronde n°2 : Quels moyens, quels cadres pour les projets de codéveloppement ?

*Modérateur :*

- François MARCADE, chargé de mission Touiza Solidarité

*Intervenants :*

- Dominique GINOUVES, Ville de Marseille
- Christophe BROSSE, Ps-Eau
- Philippe MOUTON, Ps-Eau
- Hugues LE BARS, FORIM/ COSIM Rhône-Alpes

### [Retour d'expérience sur les actions de coopération décentralisée entre villes de Marseille et de Marrakech, par Dominique GINOUVES](#)

Dominique GINOUVES a bien entendu les voix qui ont mis en avant les difficultés et les limites des politiques de coopération décentralisée développées par les collectivités territoriales, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La ville de Marseille a inscrit sa coopération avec la ville de Marrakech dans le cadre du **PAD Maroc** et s'est appuyée sur des opérateurs marseillais dont les dirigeants ou les cadres étaient d'origine marocaine : Boutique de gestion, BaBalex, 4IC...

L'objectif du partenariat avec Marrakech reposait sur le **renforcement de la gouvernance locale, à travers le renforcement et la structuration du tissu associatif urbain** ; c'est ainsi qu'une **Maison des associations** a vu le jour à Marrakech en 2009 ; plusieurs associations locales proposent, au sein de cette Maison, des permanences, des appuis dans les domaines de l'accès aux droits des femmes, du montage de projet...

L'organisation d'un **Forum associatif** est venu, par la suite compléter ce dispositif.

Le partenariat Marseille-Marrakech a eu, à ce jour, pour principal effet de **rapprocher les acteurs de la société civile des élus de Marrakech**, grâce à une meilleure connaissance mutuelle et au développement de nouveaux liens de confiance (les 2 parties avaient une image assez négative l'une de l'autre et ne travaillaient jamais ensemble).



Aujourd'hui, la ville de Marseille souhaite **encourager les articulations entre actions menées en zone urbaine et projets de développement ruraux**...tout en rappelant que la coopération Marseille-Marrakech est avant tout un partenariat entre villes...avec ses avantages et ses inconvénients pour les porteurs de projets qui interviennent en milieu rural.

[Quels outils pour les projets Eau et assainissement ? Applications de la Loi Oudin en région PACA, par Christophe BROSSE Ps Eau Montpellier, et Philippe MOUTON Ps Eau Lyon-Méditerranée](#)

Le Ps Eau n'est ni un opérateur, ni un bailleur. **Il est à la fois un réseau et une plateforme** dont la vocation principale est d'accompagner les porteurs de projet Eau et assainissement et de mettre à leur disposition des informations et outils susceptibles de faire avancer leurs projets.

Sis à Paris, ce réseau dispose également d'antennes à Lyon (pour le Grand sud-est) et à Montpellier.

Il contribue à la **promotion et à la mise en œuvre de la Loi Oudin**, selon laquelle les collectivités françaises et autres services public chargés de la distribution d'Eau et de l'assainissement peuvent mobiliser 1% de leurs ressources ainsi qu'une partie de leurs agents pour la réalisation de projets de coopération décentralisée, de coopération non gouvernementale ou d'actions purement humanitaires dans ces domaines.

Les actions éligibles sont les suivantes :

- Réalisation d'ouvrages et d'équipements favorisant **l'accès à l'eau et à l'assainissement**
- Mesures d'**accompagnement** (formation, sensibilisation, appui institutionnel, transfert d'expertise)
- Mesures de **protection et de conservation de la ressource en eau**

Les financements mobilisés en application de la loi Oudin augmentent d'année en année (+ 22% entre 2007 et 2009 ; 13,2 M€ investis en 2009 pour une enveloppe disponible estimée à 30 M€ chaque année. Plus concrètement, **1 euro apporté** par une collectivité permet de mobiliser **3 euros de cofinancement**.

En région PACA, les collectivités les plus actives dans la mise en œuvre de ce dispositif sont :

- \* *La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile*, dans le cadre de sa Coopération décentralisée avec la Commune Rurale de Konséguéla au Mali
- \* *La ville d'Aix-en-Provence*, dans le cadre de sa coopération décentralisée avec la ville d'Oujda au Maroc
- \* *La ville de Mouans-Sartoux*, qui a mis en place un fonds de soutien aux associations
- \* *Le syndicat intercommunal de distribution d'eau de la corniche des Maures* dans le cadre de sa coopération décentralisée avec la Commune Rurale de Markoye au Burkina Faso
- \* *Le syndicat de l'Eau du Var Est*, dans le cadre de sa coopération décentralisée avec la Commune Rurale de Maïne Soroa au Niger

Les enjeux et avantages, tant pour le nord que pour le sud portent essentiellement sur :

**La construction de liens de solidarité** entre usagers de l'eau dans le monde (nord /sud) grâce à des investissements financiers

**La construction d'un lien citoyen** par des échanges entre pratiques de **gestion et usages de la ressource** (retour de communication / promotion de la solidarité entre consommateurs)

Par ailleurs, la mise en œuvre de la Loi Oudin par les collectivités territoriales aura nécessairement **un impact sur leur rayonnement** (national/international), par la valorisation d'une expertise technique et des **liens renforcés avec les communautés de migrants**. Elle profitera également aux dynamiques territoriales.

### Quelques chiffres...

#### FSDD du Grand Lyon

- **76 projets** financés depuis 2004, pour un montant total de **3 120 000 €**
- **18 projets** financés en **2009**, pour un montant total de **580 000 €**
- Projection 2011 : **1,2 M €** de crédits disponibles

#### Agence de l'eau RMC

- **10 projets** financés en **2009**, pour un montant total de **300 000 €**
- **50 projets** financés en **2010** pour un montant total de **2 400 000 €**
- Projection 2011 : **1 M €** de crédits disponibles

Les associations de la région PACA sont encouragées à mener ensemble des actions de lobbying pour **amener la ville de Marseille et le Canal de Provence à s'impliquer plus activement dans l'application de la loi Oudin**.

Le PRA /OSIM : un tremplin pour les OSIMs : par Hugues LE BARS

Le PRAOSIM a été lancé en 2006 par le FORIM, avec des financements du Ministère des affaires étrangères et européennes (relayé par la suite par le MIIINDS), pour **permettre aux petites OSIMs de**

***réaliser des projets de solidarité internationale dans leur pays d'origine.*** Ce dispositif fonctionne sous forme d'appels à projets (plus ou moins annuels). Les associations porteuses de projets doivent, pour y répondre, obéir à des critères techniques et financiers précis ; actuellement, les financements PRA/OSIM ne dépassent pas 15 000 euros pour des projets d'un budget total maximum de 120 000 euros.

Les porteurs de projets ont l'obligation de recourir à un « ***opérateur d'appui*** » labellisé par le FORIM (il en existe 11 actuellement, parmi lesquels le COSIM Rhône Alpes et Migrations et Développement) mais leur nombre devrait augmenter pour faire face à l'accroissement constant des projets présentés).

***Les collectivités locales sont de plus en plus impliquées*** dans le cadre de ce dispositif (à l'instar de la région Ile de France) : à travers leur participation à l'instruction des dossiers et au Comité d'examen paritaire, certaines sont en mesure d'accorder plus facilement les cofinancements qui leur sont demandés par les OSIMs pour « boucler leur budget ».

### **Débat : Les réseaux : pourquoi faire et comment ? la création d'un collectif en PACA est –elle pertinente ?**

*Modérateur :*

- Bouzid SENNANE, Directeur d'Id Méditerranée

*Intervenants :*

- Hugues LE BARS, COSIM Rhône Alpes
- Marie-Hélène DUPEYROUX, Africum Vitae et réseau GAME



### ***Raison d'être, historique et contribution du COSIM Rhône Alpes à la visibilité, au renforcement des capacités et à la mise en réseau des OSIMs dans la région lyonnaise, par Hugues LE BARS***

Le COSIM Rhône Alpes est né du constat effectué en 2001 par son fondateur, nouvellement installé à Lyon : en région Rhône Alpes existent de nombreuses OSIMs de petite taille, travaillant avec très peu de moyens et chacune dans leur coin. Quelques années après sa création, le FORIM avait du reste pris conscience de son rayonnement trop limité à la région parisienne, alors que d'autres régions en France renfermaient un vivier important d'associations issues de la migration. Le COSIM Rhône-

Alpes, créé en 2007, est membre du FORIM depuis sa création par 15 OSIM. Il comprend à ce jour 31 membres issus de 17 pays

La première réaction des acteurs associatifs a été de considérer que l'implication dans les réseaux équivalait à de la perte de temps, pour une utilité très relative.

La stratégie des précurseurs du COSIM Rhône Alpes a consisté à **monter et à trouver des financements pour « quelques projets qui marchent »**.

Depuis 2007, pas moins de **500 000 euros de cofinancements ont été mobilisés pour 20 de ses membres, qui ont initié des projets dans 14 pays !**

Pour répondre à la question du financement du fonctionnement du COSIM :

Environ 30 % de son budget est financé par les membres (cotisations) et les rétributions versées par les porteurs de projets en contrepartie d'un accompagnement au montage de leurs dossiers (soient 6% du montant de la subvention obtenue).

Depuis peu, **la Région Rhône-Alpes et le Département du Rhône apportent leur soutien** (environ 30 % du budget annuel)

Enfin, le COSIM est indemnisé par **le FORIM** dans le cadre de prestations liées à l'activité générale du réseau.

Comment convaincre les collectivités locales ? Et comment contourner l'argument des collectivités locales qui ne veulent financer des projets de solidarité internationale que dans les régions où elles ont des conventions de coopération décentralisée ??

Les fondateurs du COSIM Rhône Alpes ont fait valoir que **les migrants font partie intégrante de la population locale** de la région dans laquelle ils habitent. Leurs OSIM apportent un plus aux habitants de leur région d'accueil : compétences, développement de services, contribution au développement économique local, apport culturel...

D'autre part, à travers leur connaissance du pays d'origine, de ses problématiques de développement, à travers une vision des rapports nord- sud alimentée par leurs parcours de vie sur « 2 espaces » les migrants et leurs OSIM sont des **acteurs incontournables de l'éducation au développement et de la cohésion sociale dans leur région d'accueil**.

**A ces différents titres des financements peuvent être obtenus pour des projets pilotes dans des régions d'origine des migrants sans accord de coopération décentralisée avec la région qui les accueille. C'est ce que commence à faire la Région Rhône-Alpes en appui au COSIM Rhône-Alpes et à ses OSIM membres.**

Enfin, le COSIM Rhône-Alpes favorise, à travers ses pratiques, **le rapprochement, voire le développement de partenariats entre OSIMs et ONG « classiques » ou structures d'appui de droit commun** tant sur les volets de l'intégration que du Codéveloppement.

...à quand un COSIM PACA ? Hugues LE BARS souligne les importantes potentialités humaines qu'il a décelées, dans notre région, tout au long de cette après-midi, pour se lancer dans cette aventure : « les ingrédients sont là »...reste la volonté.

#### Interventions du public :

***L'idée de créer un collectif d'acteurs de l'intégration et/ ou du codéveloppement en région PACA ne date pas d'aujourd'hui*** : il ya 15 ans déjà, l'ADFC, Touiza Solidarité, 3CI, M&D et d'autres s'étaient déjà réunies, à plusieurs reprises à ce sujet...mais sans aboutir...sans doute parce que les intérêts communs n'étaient pas assez nombreux.

Pour certains, il ne suffit pas de se réunir, ***un noyau de structures doit s'entendre sur une stratégie*** et l'appliquer : aujourd'hui, ***l'enjeu majeur porte sur l'accès aux financements*** : les dispositifs européens et internationaux sont nombreux mais exigent de plus en plus que les porteurs de projets s'organisent en consortium sur des projets communs, sur plusieurs pays ou régions.

Au niveau national et local, « la fermeture des robinets » (démantèlement de l'ACSE, réduction des budgets alloués par les collectivités...) a entraîné la disparition de nombreuses petites associations de quartier qui réalisaient pour certaines un travail de qualité, avec des résultats.

S'engager dans une démarche collective, porter des projets en consortium est devenu un enjeu vital, une question de survie pour les acteurs associatifs en général (et les OSIMS en particulier) dans un contexte financier difficile.

D'autres soulignent ***la place qui doit être accordée à l'Economie sociale et solidaire*** dans les politiques de coopération décentralisée menées, notamment par la Région PACA sur la Région Tanger- Tétouan. Pour ce faire, ***une approche triangulaire associant collectivité locale/ partenaire du sud / migrants*** de la zone concernée est essentielle.

D'autres encore mettent en avant ***l'apport vital des bénévoles*** de toute origine dans le fonctionnement et le développement d'un réseau : la capacité du COSIM Rhône-Alpes à rallier des compétences bénévoles couvrant de nombreuses thématiques liées au développement, pour l'accompagnement des OSIMS a largement contribué à son succès.

Concernant le positionnement de la Région PACA : celle-ci ne doit pas « faire la coopération » elle-même mais aider les communes et les associations de son territoire à mener des projets de solidarité internationale !

La question du devenir du réseau ***MEDCOOP***, qui a perdu beaucoup d'adhérents et n'est pas parvenu à répondre à leurs attentes, et celle du positionnement que les OSIMS et les collectivités de PACA doivent adopter à son égard est également posée : nul ne peut ignorer MEDCOOP, nul ne peut s'engager dans la création d'un nouveau collectif sans identifier et analyser les causes de son échec, avec MEDCOOP lui-même, si possible.

Alors que certains considèrent que le travail sur ***un projet commun*** permettrait d'amorcer une dynamique de réseau, d'autres estiment qu'il faut avant tout ***identifier des problématiques fédératrices justifiant une action de plaidoyer collectif*** (implication des OSIMS dans l'élaboration et

la mise en œuvre des politiques et programmes de coopération décentralisée, application de la loi Oudin...).

Un participant souligne également l'importance de la sincérité, dans l'approche réseau : travailler en réseau signifie donner et recevoir ; **le réseau ne peut avancer que dans un climat de confiance et de sincérité** où les parties sont capables de gérer leurs rivalités et leurs oppositions pour avancer...ensemble, dans l'intérêt de tous. Mais cette confiance s'établit et une dynamique se construit à partir de la réussite de projets portés par des membres du collectif... avec l'appui du collectif !

Enfin se pose la question de **la forme du collectif**, à travers l'intervention de Marie-Hélène DUPEYROUX, représentante d'Africum Vitae et du GAME (Groupe d'appui à la micro-entreprise).

A sa création, en 1998, **le réseau GAME** n'avait pas de statut juridique particulier : ses membres se réunissaient de manière informelle dans une optique d'échange d'information, de pratiques et d'expériences liées à l'accompagnement de porteurs de projets économiques issus de la migration, pour la création d'outils et de guides pratiques et pour examiner des demandes de bourses pour la réalisation d'études de faisabilité.

Ce n'est que 15 ans plus tard que le réseau s'est « formalisé » en déposant ses statuts. Une évaluation est en cours (restitution programmée à Paris le 14 décembre prochain) pour déterminer l'impact réel de son activité sur l'aboutissement des projets économiques portés par les migrants et voir de quelle manière il peut être piloté (Ps Eau n'assurant plus, très prochainement, l'animation de ce réseau).

Remarque de H. Le Bars : dans le contexte actuel, étant donné l'ancienneté des relations entre les participants à l'atelier du 2 décembre, il serait opportun de ne pas attendre 15 ans pour créer un collectif d'OSIM en PACA, qui pourra être rapidement efficace au bénéfice de ses membres.

### **En conclusion : 10 propositions et recommandations innovantes de l'atelier**

En raison de la nature et de l'objet des structures présentes et des intervenants à cet atelier régional, les débats se sont focalisés sur la dimension codéveloppement. Les participants ont salué cette rencontre en soulignant la rareté des occasions d'échanges d'expérience et de débat, dans notre région, réunissant à la fois associations et collectivités. La présence de la Ville de Marseille a été appréciée. L'absence des élus de la Région PACA et du Conseil général a été remarquée.

La perspective de création d'un COSIM en région PACA a rencontré un écho auprès des associations et des représentants de la ville de Marseille ; reste à savoir qui est prêt à s'engager à une dynamique, qui ne doit pas être portée par une seule structure. Les associations organisatrices du Forum sont prêtes à poursuivre la réflexion amorcée depuis quelques années sans négliger la question « MEDCOOP ». Elles ont lancé un appel à d'autres et proposeront une réunion en début 2011.



D'ici là, les principales **recommandations issues de l'atelier régional PACA** sont les suivantes :

1. **Mobiliser des adhérents, des compétences au-delà des migrants** : une approche qui favorise à la fois le développement et la pérennité d'une OSIMs comme d'un réseau ;
2. De par leur parcours de vie sur 2 espaces, **les migrants sont des acteurs incontournables de l'éducation au développement et de l'intégration dans leur pays/ région d'accueil**
3. **Les OSIMs**, de par leur connaissance du pays d'origine, de par les compétences acquises ou renforcées dans le pays d'accueil et leur perception « alternative » des rapports nord-sud **doivent être bien plus impliquées qu'elles ne le sont actuellement dans la définition des politiques et des programmes de coopération décentralisée qui ciblent leur pays/ leur région d'origine**
4. **L'Economie sociale et solidaire et le renforcement des capacités des acteurs locaux** doivent prendre une place plus marquée dans les projets de codéveloppement : c'est sur cette base que les populations du sud prendront en main leur propre développement et se libèreront de l'image « misérabiliste » que les pays du nord alimentent. Ceci est particulièrement vrai pour le continent africain.
5. **Les OSIMs ont un rôle à jouer sur la valorisation et la préservation du patrimoine** naturel, historique, culturel et spirituel propres à leur pays/ région d'origine
6. Par des actions de plaidoyer ou à travers les projets qu'elles mènent, **les OSIMs doivent viser un changement des mentalités et des pratiques, tant du côté de leurs membres, que de leurs partenaires du nord et des dirigeants de leur pays d'origine** (changement de perception des rapports nord-sud, incitations auprès des Etats pour qu'ils jouent « leur rôle »...)
7. Les OSIMs doivent **travailler en synergie avec les acteurs « classiques » de la coopération internationale** et vice-versa

8. **Adopter une stratégie « collective »**, dépasser les conflits et les rivalités, c'est garantir le développement et assurer la pérennité d'une structure : s'organiser en consortium avec d'autres opérateurs pour répondre aux appels à projets, créer des collectifs soudés par une vision et des intérêts communs pour se positionner comme contrepoids et force de proposition, vis-à-vis de l'Etat et des collectivités françaises
9. **Construire un réseau en PACA sur du concret, avec le souci de répondre à des besoins clairement identifiés...**pour ne pas répéter les erreurs du passé
10. **Plaider pour une mise en œuvre, à plus large échelle de la loi Oudin (en particulier en région PACA)** serait un moyen de développer de nouvelles relations entre collectivités locales et OSIMs